

Paris, 22 juin 1908.

276



Monsieur et Madame,

L'un m'a bien vu il  
serait conseillé à votre lieu  
de ne pas se porter devant  
cette et de se porter alors  
lément que de la tentative  
d'arrivait. Ce serait  
peut-être acceptable si  
l'étant possible, mais quelle  
chance et qui ne voit qu'il  
son fait de porter de ces  
retournevents!

Même en dehors de  
cette considération, je suis  
rien d'un avis contraire.  
Voyez-vous, Monseigneur  
mon grand père et ont revu  
mon père avec, non avec  
certain; je suis sûr de l'arriver  
et je suis d'arriver, d'une

bonnes copies et fraudes, les  
plus riches familles légitimistes  
de la région n'auraient peut  
être une botte de pain dans  
leur premier jour consultation  
mariage; mais cette baronne  
était laïque et, mieux instruite  
des affaires, elle comprit tout  
le prix de l'affaire et  
voulut apprécier l'opportu-  
nité de l'audace.

Rendant les jureurs de  
Soullet, la Cour monta au  
siège et le 1<sup>er</sup> président en  
vint: « La Cour a un  
« arrêt à rendre... » Sur  
« nom de qui? dit son  
« père », et l'audience est  
toute au milieu de plus  
grand trouble et vint la ville  
en révolution. Le sortant de

ta, il porta le drapeau de  
leur à la cathédrale... Le  
Parrainement commença  
à Brangy; il avait précédé  
du régiment qui commençait à  
Moulins (en a. Mars) de  
trois escadrons les charrons d'Ar-  
trant. <sup>(nom du régiment)</sup> Mon père monta à  
cheval avec m. Vignier, archevêque  
curia, plus tard représentant  
du peuple; - m. Goussault,  
avocat de l'Université, et un  
m. Lix, qui avait été sous-  
officier dans le régiment; ils  
sont l'attendu à la 1<sup>re</sup> étape,  
en deçà du nom de Brangy,  
enfermant les officiers dans une  
auberge et entrant à la tête  
des régiments dans Brangy  
qui ils avaient laissé sous la  
garde de m. Michel.

Votre ma vie, van de

578  
catalan et est vrai, mais de  
provident et de malice aussi,  
je veux l'œuvre.

Donc, je suis fort heureux  
pour ton œuvre et je prendrais  
très grand plaisir. Même, le prin-  
cipal objet de l'attitude  
que je prendrais au cours  
de l'audience et de la plan-  
difier que je ferais  
serait celui-ci :

Prendre l'indignité  
l'irréductibilité de l'œuvre  
tant que nous sommes  
se fait un grand succès.

Ce serait le commença-  
ment de la fin de ma plan-  
difier (particular de tar-  
tigue, par rapport d'attitude);  
ce serait peut-être le com-  
mencement et la fin ;  
« Vous n'êtes pas d'arriver ;  
« vous êtes l'œuvre (mes, pour

"propre", mais exacte, c'est-à-dire  
 "exacte", du Syndicat, c'est-à-dire  
 "le Syndicat, il est de ce  
 "côté" (développement);  
 et je ne m'importe que  
 "d'être" les Jours Trouvés  
 "dans l'état où vous êtes,  
 "c'est-à-dire les raisons de  
 "vous acquiescer, sans  
 "personnellement... en ce."

Remarque, Madame  
 et ainsi, qu'en plaidant  
 ainsi je me place sur le  
 terrain choisi par mes  
 adversaires...

Et je plaiderais à  
 grand avantage tout ce  
 qu'il y a d'étincelant  
 et de vif dans la  
 cause.

Votre, Monsieur, dévoué,



que ne justifient et l'attribution  
 et une rue que je crois juste  
 Des circonstances prohibitives  
 sans doute, mais aussi des  
 circonstances judiciaires

Votre dévoué  
 Jean Vissler

